



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23109066

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

08 AOUT 2023

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0431 424 722**

Nom

(en entier) : **VERMEYEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **chaussée de Marche 389 - 5100 Jambes**

Objet de l'acte : Démission - Nominations

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique du 1^{er} juin 2023.

Nous soussignons Madame Julie VERMEYEN et Monsieur Pierre VERMEYEN, administrateurs de la SRL ASAU (BCE 0779.432.216), titulaire de l'intégralité des actions de la société SA VERMEYEN (soit 875 actions sur 875) déclarent prendre les décisions qui suivent :

1. Démission de Monsieur André-Marie VERMEYEN de ses mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration

La SA VERMEYEN prend acte de la démission de ses mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur André-Marie VERMEYEN à dater de ce jour. L'assemblée prend acte que ses membres s'engagent à confirmer la décharge de l'administrateur prénommé à la prochaine AGO ;

2. Nomination de la SA VERMEYEN CONSULTING (BCE 0801.970.858) représentée par Monsieur André-Marie VERMEYEN en tant que nouvel administrateur

Est nommée administrateur de la SA VERMEYEN, la SRL VERMEYEN CONSULTING dont le siège est situé Rue du Viaduc, 12 à 5101 Erpent, inscrite à la BCE sous le numéro 0801.970.858 avec pour représentant permanent Monsieur André-Marie VERMEYEN. Le mandat prend effet à dater de ce jour et prendra fin à l'assemblée générale ordinaire 2027 d'approbation des comptes 2026 et sera rémunéré.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2023.

Est nommé président du conseil d'administration de la SA VERMEYEN, la SRL VERMEYEN CONSULTING dont le siège est situé Rue du Viaduc, 12 à 5101 Erpent, inscrite à la BCE sous le numéro 0801.970.858 avec pour représentant permanent Monsieur André-Marie VERMEYEN. La fonction de président du conseil d'administration sera assumée pendant toute la durée du mandat d'administration et le cas échéant, renouvelée ou non à son terme.

Pour extraits conformes,
Julie VERMEYEN
représentant permanent de la
SRL ASAU
Administrateur-délégué

Déposées en même temps : les copies certifiées conformes des procès-verbaux du 1^{er} juin 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).